#45
octobre 2013

www.cc-sudestmanceau.fr

l'écho communautaire

le magazine de la communauté de communes du sud-est du pays manceau

ACTUALITÉ
Inauguration des équipements de plein air

ENVIRONNEMENT
Les bons gestes dans le réseau de déchetteries

SPORT
À la découverte du taï chi chuan

ÉCONOMIE : AMÉGA SIGNALÉTIQUES À LA CHENARDIÈRE

BRETTE-LES-PINS • CHALLES • CHANGÉ • PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE • SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

C'EST VOUS QUI LE DITES ENFANCE

« J'ai contacté Le Relais Petite Enfance afin d'être conseillée sur le choix de mon assistante maternelle. L'animatrice m'a indiqué qu'elle ne pouvait pas me recommander une assistante maternelle plutôt qu'une autre mais qu'elle me fournirait néanmoins une liste. Pourquoi ? »

Les animatrices du Relais Petite Enfance ne peuvent pas orienter le choix des familles qui recherchent un(e) assistant(e) maternel(le). Ce serait illégal. En effet, respectueuses de la réglementation et de leur devoir de neutralité, les animatrices ne sauraient préconiser tel(le) ou tel(le) professionnel(le) ou, au contraire, déconseiller tel(le) ou tel(le) autre.
Précisons que le rôle du Relais communautaire est d'informer les parents sur les différents modes de garde disponibles sur le territoire, d'expliquer les principes réglementaires, mais aussi d'apporter son expertise aux assistant(e)s maternel(le)s pour les questions relatives à leur carrière et à leur formation. Les animatrices du Relais sont ainsi régulièrement amenées à jouer un rôle de médiation entre les parents et les assistant(e)s pour expliquer des dispositions juridiques ou pour conseiller les uns et les autres en matière de rédaction de contrat de travail. Il est bien évident que ces missions ne peuvent être menées à bien que dans le cadre d'une impartialité absolue. À ce titre, le Relais n'intervient pas en cas de conflit entre parents et assistant(e) et oriente alors les protagonistes vers la Direction Départementale du Travail.

lecteurs@sudestmanceau.com / BP 15 rue des écoles 72250 Parigné-l'Évêque

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
12, rue des Écoles - BP 15 - 72250 Parigné-l'Évêque.
Courriel : lecteurs@sudestmanceau.com. Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.

Directeur de publication : René Logereau • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau • Impression sur papier écologique et plaques offset sans chimie : Compo72 Imprimerie, Le Mans • Tirage : 7 300 exemplaires • Création de la maquette, mise en page, illustrations, infographies, cartographie : Jean-Christophe Jouanneau • Couverture : Mathilde et Frédéric Roux co-gérants de Améga Signalétiques et Iméga Installation • Dépôt légal : à parution • Distribution : Association Partage et Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau • Photographies : Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau sauf Guillaume Huet p.3 c, Le Rabelais p.8 a, PhotoXpress p.9, ville de Saint-Mars-d'Outillé p.13 a, ville de Brette-les-Pins p.13 c, Le Rabelais p.19 a et b.

ACTUALITÉ
04. Espace Emploi Formation : ça marche !
05. CityStades et Skateparks pour sensations fortes

ÉCONOMIE
06. Améga, Iméga : les sœurs jumelles de La Chenardière
07. Quand Agoora s'intéresse à l'emploi formation

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE
08. Roulez jeunesse !
09. Réforme du temps scolaire : coordination globale

ENVIRONNEMENT
10. Un bilan contrasté pour les collectes en 2012
11. Déchetteries : n'oubliez pas les bons gestes !

LE COIN D'ÉOLINE
12. Boire l'eau du robinet

VIE LOCALE
13. Chez vous

PARTENARIATS PUBLICS
14. Transports : le Pays du Mans à la manœuvre

TECHNOLOGIE
15. Éclaircies sur le « cloud »

CULTURE
16. Osez le café philo !

SPORT
17. À la découverte du taï chi chuan et du qi gong

TEMPS FORTS
18. Retour en images

AVEC CE TAG RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE SUR VOTRE SMARTPHONE

Prochain numéro en janvier

LA MUSIQUE POUR TOUS

Depuis le 1er juillet dernier, les trois écoles de musique du Sud-Est Manceau ne forment plus qu'un seul établissement placé sous la responsabilité de la Communauté de Communes. Troisième école du département par son nombre d'élèves - derrière les conservatoires du Mans et de Sablé-sur-Sarthe -, notre école communautaire verra cette saison mûrir son projet d'établissement et ses principes pédagogiques. Une mission que nous avons confiée à une nouvelle direction, structurée autour de Danielle Grignon. Nous savons pouvoir compter sur son expérience et son savoir-faire ainsi que sur ceux des équipes enseignantes déjà en place.

Transfert de compétence parmi les plus marquants de l'histoire intercommunale locale, la création de cette école traduit une volonté politique forte et ambitieuse : celle de tous les élus communautaires d'offrir au plus grand nombre un accès facilité à l'enseignement musical. Nous avons ainsi défini une politique tarifaire attractive, nous organiserons des animations extérieures (notamment en milieu scolaire) afin de sensibiliser les plus jeunes à la musique, nous apporterons notre soutien aux associations de pratique amateur, nous favoriserons les pratiques collectives... Des axes de développement qui, j'en suis convaincu, feront de notre école communautaire de musique une belle réussite. ■

René Logereau
Président de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

SUR VOTRE AGENDA

2 novembre
« Les chiens font pas des chats », spectacle humoristique de Jean Piépié à Brette-les-Pins.

10 novembre
Troisième édition de la bourse aux collectionneurs au Foyer Loisirs à Parigné-l'Évêque.

22 au 24 novembre
Édition 2013 des Arts à Saint-Mars avec pour thème la Bretagne.

7 décembre
Huitième Fil Rouge Serge Soualle : cross avec les pompiers pour le Téléthon.

ESPACE EMPLOI FORMATION : ÇA MARCHE !

Depuis un an qu'il est ouvert au public, l'Espace Emploi Formation communautaire a reçu près de 400 personnes. Aujourd'hui salariée dans le domaine de la vente, la parignéenne Marie-Noëlle Bouvet a été l'une des premières à s'adresser au service. Témoignage.

De gauche à droite : Marie-Noëlle Bouvet et Céline Fourmy.

Contact
Espace Emploi Formation
Tél : 02 43 40 14 61 (Changé)
Tél : 02 43 50 31 39 (Parigné-l'Évêque)

« *Je me suis adressée à l'Espace Emploi Formation communautaire dès mon emménagement à Parigné-l'Évêque en novembre 2012* » se souvient Marie-Noëlle Bouvet. Elle poursuit : « *je souhaitais quitter mon emploi à temps partiel pour un temps complet et je n'y arrivais pas toute seule* ». L'Espace Emploi Formation venait alors d'ouvrir au public et Marie-Noëlle Bouvet y a tout de suite trouvé une oreille attentive. Elle témoigne : « *les conseillères sont à l'écoute et elles m'ont rapidement mise en confiance* ». Céline Fourmy, responsable de l'Espace Emploi Formation ajoute : « *trouver ou retrouver un emploi c'est en effet, très souvent, retrouver d'abord confiance en soi* ». Mission accomplie avec Marie-Noëlle Bouvet qui, en quelques rendez-vous, fait le point sur ses compétences et ses aspirations. « *Pour moi, c'était ou la vente ou l'industrie - j'ai travaillé dix ans dans l'électronique - et nous nous sommes préparées pour prospecter dans ces deux domaines d'activité* » précise Marie-Noëlle Bouvet. Résultat : une embauche à l'essai en février dernier et un contrat à durée indéterminée à temps plein deux mois plus tard dans la vente de produits de literie. Une réussite.

Une aide personnalisée

« *Nous avons mis toutes les chances de son côté* » relate Céline Fourmy. Elle détaille : « *réécriture du curriculum vitae et des lettres de motivation, entraînement à l'entretien de recrutement, nous avons accompagné Marie-Noëlle Bouvet au plus près, afin de l'aider à mettre en valeur ses propres qualités professionnelles* ». Et Marie-Noëlle Bouvet de conclure : « *j'ai eu le sentiment d'avoir été suivie de façon très personnelle et pas comme un numéro anonyme parmi d'autres. C'est bien la raison pour laquelle je repasse de temps en temps à l'Espace Emploi Formation pour donner de mes nouvelles. Et vous pouvez me faire confiance : si un jour je dois de nouveau rechercher un emploi ou si je souhaite me réorienter ou me former, je saurais où m'adresser* ». ■

EN BREF

Nouvelle Directrice de l'école communautaire de musique, Danielle Grignon a pris ses fonctions à la fin du mois d'août. Après un parcours professionnel très complet (enseignement musical et formation d'enseignants notamment), cette clarinettiste confirmée dirigeait jusqu'à cet été l'école communautaire d'Orbec (14). Dans le même temps - et dans le cadre du transfert des personnels des écoles de musique précédentes -, Béatrix Becker a intégré les services fonctionnels de la Communauté, et quelques ajustements ont permis de structurer les équipes pédagogique et administrative de l'école : Laurence Hubert et Emmanuel Maurice à la coordination ; Marie Bancel, Fabien Behamou, Marc Besançon, Thierry Boivin, Christophe Bonifacino, Thierry Buon, Jenny Chin, José-Carlos Cocarelli, Olivier de Pape, Salavatore di Paola, Emmanuelle Fauvy, Anthony Flécheau, Denis Fontana, Nicolas Garnier, Yvane Girard, Nicolas Gréory, Élodie Haran, Sébastien Lacroix, Laurent Lair, Ulrika Lair, David Lefeuvre, Marine Loison, Nathalie Morisseau, Fanny Mousset, Émèle Papin, Ronald Raffin et Régis Rouillard à l'enseignement ; Josiane Robert à l'accueil ; Béatrice Gondouin-Baillieu, Claudine Fassiaux et Annette Pezard à l'entretien des locaux.

Très en vogue actuellement sur les SkateParks, les trottinettes étaient nombreuses à l'inauguration.

CITYSTADES ET SKATEPARKS POUR SENSATIONS FORTES

Inauguré officiellement le 31 août dernier à Brette-les-Pins, le réseau communautaire d'équipements de plein air offre des espaces de qualité aux adeptes des pratiques sportives urbaines. Présentation.

Suite à l'élargissement du champ d'intervention de la Communauté de Communes en matière d'équipements, un programme de quatre structures de plein air est venu compléter le SkatePark construit à Changé en 2008 : un nouveau SkatePark à Brette-les-Pins (pôle sportif), et un CityStade sur chacune des communes de Challes (face à la mairie), de Parigné-l'Évêque (face au gymnase) et de Saint-Mars-d'Outillé (près de la salle des fêtes).

Activités multisports et glisse urbaine

Conçus sur le même modèle, les CityStades communautaires permettent de pratiquer de nombreuses activités : football, hand-ball, basket-ball, hockey, volley-ball, badminton et tennis. D'accès libre et ne nécessitant aucun encadrement, les équipements sont principalement destinés aux jeunes gens. Écoles et associations y sont bien sûr également les bienvenues. Les sites sont en outre accessibles aux personnes à mobilité réduite : un portail spécial permet aux fauteuils d'entrer sur l'aire de jeux. En revanche, l'accès aux cycles est rigoureusement interdit : les deux-roues pourraient gravement endommager le revêtement.

Trois modules composent le SkatePark communautaire : un wall courbe, un lanceur double (avec deux plans courbes et un plan incliné) et une table centrale (1/2 pyramide + fun box). Avec des dispositifs différents (et pour certains plus techniques), cet équipement est complémentaire du Skatepark changéen. Mais, comme à Changé, les structures peuvent accueillir BMX, trottinettes, rollers et skate-boards. Tout en aluminium, elles sont solides et adaptées à toutes les activités de glisse urbaine. L'accès au Skatepark est libre et ne réclame là non plus aucun encadrement particulier. Il est toutefois conseillé d'être au moins deux sur le site et de porter des protections de sécurité (casque, coudières, genouillères).

Des espaces sociaux

« *Lieux de regroupement et de socialisation, ces espaces sont déjà devenus des lieux de rencontre pour nos jeunes* » s'est félicité le Président René Logereau lors de l'inauguration. « *Ouverts au public depuis le printemps, ils sont très régulièrement utilisés, entre amis ou en famille, et peuvent même s'intégrer aux activités socio-éducatives proposées aux 3-17 ans dans le cadre de notre mission Enfance Jeunesse* » a-t-il ajouté. Une réussite pour ces aménagements qui seront complétés d'ici le printemps prochain par un parcours de santé sur chaque commune. ■

Zoom

Montant total : 246 500 € HT. Aides de l'État (48 470 €), et de la Région des Pays de La Loire via le Pays du Mans (68 520 €).

Région PAYS DE LA LOIRE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMÉGA, IMÉGA : LES SŒURS JUMELLES DE LA CHENARDIÈRE

Spécialistes de la signalétique commerciale, Améga Signalétiques et Iméga Installation viennent de prendre leurs quartiers sur la zone de La Chenardière à Changé. Co-dirigées par Mathilde et Frédéric Roux, les deux sociétés forment un duo complémentaire. Visite guidée.

Carrefour, Leroy Merlin, Darty, Bricorama, mais aussi Cofiroute ou EDF, de grands groupes font régulièrement appel à Améga Signalétiques pour la fabrication de leurs supports de signalisation intérieure et extérieure. Travaillant de concert avec Iméga Installation qui se charge du montage technique sur les sites, Améga Signalétiques est ainsi un acteur majeur de la communication commerciale. « *Nous imprimons bâches, textiles et PVC dans des grands ou très grands formats avec une qualité de rendu constante qui nous permet de répondre à des marchés de niveau national* » indique Frédéric Roux. « *Et nous avons renforcé notre capacité de production en acquérant cette année l'imprimerie numérique Figarol de Tours qui dispose de machines de premier plan* » renchérit Mathilde Roux. Avec plus d'une trentaine de salariés répartis sur les sites de Changé et de Tours, et la construction et l'équipement de la nouvelle unité de La Chenardière, l'ensemble que gèrent Mathilde et Frédéric Roux a désormais la taille critique qu'il lui fallait pour se positionner durablement sur son secteur d'activité. « *Pour certaines impressions très pointues, notre offre est unique en Sarthe et nous sommes peut-être à peine une demi-douzaine en France* » confie Frédéric Roux.

Tournés vers l'avenir

« *Nous sommes vraiment satisfaits de notre implantation sur La Chenardière* » dit Mathilde Roux. Elle complète : « *la zone a des atouts logistiques importants et la qualité des aménagements donne une image positive des entreprises installées. Nous attendons avec impatience d'avoir d'autres voisins* ». Bref, voilà des entrepreneurs déterminés et tournés vers l'avenir. Frédéric Roux confie : « *nous avions besoin de perfectionner notre outil car notre travail ne se limite pas à la simple impression et au simple montage. Nous contribuons pleinement à ce qu'on appelle la théâtralisation des lieux de vente qui suppose d'innover très régulièrement. Nous réfléchissons donc à des supports nouveaux, notamment du côté de la digitalisation* [bornes interactives - ndlr] *et des services associés, nous recherchons en permanence de nouvelles matières textiles susceptibles d'améliorer encore le rendu des visuels, nous envisageons de développer des offres sur le marché de la décoration* ». Ce qui s'appelle avoir le sens de la stratégie.

Mathilde et Frédéric Roux : des entrepreneurs satisfaits de leur implantation.

Contact
Tél : 02 43 40 17 61
bienvenue@amegasignaletiques.fr

AGOORA
club d'entreprises du Sud-Est Manceau

QUAND AGOORA S'INTÉRESSE À L'EMPLOI FORMATION

Agoora, le club d'entreprises du Sud-Est Manceau, organisait fin septembre son rendez-vous de rentrée. Consacrée au thème de l'emploi et de la formation, la soirée a réuni vingt-cinq chefs d'entreprises locaux. Reportage.

Jeudi 19 septembre à la fermette du Dindo à Changé. Plus d'une vingtaine d'entrepreneurs du Sud-Est Manceau ont répondu à l'invitation lancée par Agoora. Au programme : présentation des dispositifs présents sur le territoire pour rapprocher les demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises. « *Dans un contexte économique difficile comme celui que nous connaissons actuellement, il est crucial que tous les acteurs se connaissent entre eux et connaissent les outils qui facilitent l'emploi* » déclarait en préambule Martine Renaut, vice-Présidente de la Communauté en charge du développement économique. « *Il existe un nombre considérable de services dans le domaine de l'emploi et de la formation. Nous autres chefs d'entreprise ne pouvons pas tous les maîtriser* » renchérissait dans la foulée Pascal Joubert, Président d'Agoora.

Interventions de spécialistes

Le meilleur moyen d'y voir plus clairement était donc de mobiliser les principaux intervenants locaux du domaine. Ce qui fut fait : l'Espace Emploi Formation communautaire a détaillé ses prestations en matière d'information et d'orientation, la Maison de l'Emploi et la Mission Locale ont fait le point sur les emplois d'avenir, le contrat de génération et le crédit d'impôt, Pôle Emploi a présenté ses services à distance et notamment des outils d'aide au recrutement, Cap Emploi a particulièrement abordé la question de l'emploi des personnes handicapées, et, enfin, les organismes de formation Greta et Agafi ont exposé leur offre de formation et insisté sur la responsabilité sociale des entreprises ainsi que sur les contrats en alternance (professionnalisation et apprentissage).

Club Agoora : par et pour les entreprises

« *Une série très complète d'exposés et d'échanges qui a permis à chaque entrepreneur présent de comprendre quelles dispositions pouvaient le mieux correspondre à la situation de son entreprise* » se félicite Jean-Baptiste Yvernault, Directeur du Développement économique à la Communauté de Communes et animateur du club Agoora. Il ajoute : « *cette soirée a également confirmé la complémentarité entre les divers services. Tout le monde travaille dans le même sens et il était important de le démontrer* ». C'est, du reste, la vocation générale du club Agoora que de proposer des ateliers ou des conférences sur les sujets concrets qui touchent la vie des entreprises et de leurs dirigeants. Prochain thème : la gestion des déchets avec la collaboration du service Environnement communautaire.

Jean-Baptiste Yvernault et Pascal Joubert, président d'Agoora.

Contact
Jean-Baptiste Yvernault
Directeur du Développement économique
Tél : 02 43 40 09 98

Zoom

Le bureau du club Agoora a été modifié : Pascal Joubert (Menuiseries Bourneuf) en est désormais le Président, Joël Papin (Technicaps Packaging), Nicolas Rouanet (Clinique vétérinaire) et Frédéric Miquet (ESBPT) les vice-Présidents, Patrick Derouin (Sygmatel Électricité) le secrétaire et Sylvie Le Roux (Pressentiel) la trésorière.

ROULEZ JEUNESSE !

Gérées par le Rabelais depuis 2008 à la demande de la Communauté de Communes, les animations destinées aux 11-17 ans connaîtront des évolutions notables dans les prochains mois. Éclairages sur une politique jeunesse qui prend son essor.

Depuis deux ans, les élus communautaires travaillent à la définition d'une politique jeunesse dépassant le seul cadre des activités de loisirs portées par la Communauté de Communes. Conduite au sein des instances communautaires, et enrichie par le concours des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du sociologue Christophe Moreau, et des professionnels de la Caisse d'Allocations Familiales, du centre Rabelais et de la Communauté, la réflexion a fait émerger trois axes politiques : assurer une présence et une continuité éducatives, accompagner l'apprentissage de la vie sociale et de la participation, renforcer les liens avec les parents et la cohérence éducative. « *Nous souhaitons créer un ensemble de dispositifs qui aideront nos jeunes dans la transition vers l'âge adulte et pas seulement des temps de divertissement* » résume Bernard Lair, vice-Président de la Communauté en charge du sport, de la culture et de l'enfance jeunesse.

L'équipe d'animation jeunesse au Rabelais.

Contact
Le Rabelais
Tél : 02 43 40 13 04
accueil-rabelais@orange.fr

Des actions variées

Un comité d'orientation et des groupes thématiques ont été mis en place depuis la rentrée. Ils élaboreront et suivront les actions dans les domaines suivants : animations dans les collèges, expérimentation de lieux d'accueil dans les communes, développement de l'offre culturelle grâce à une politique tarifaire adaptée, renforcement de la coopération entre les différents professionnels de la jeunesse, lancement de chantiers éducatifs, sensibilisation des acteurs associatifs au bénévolat des jeunes, financement de formations au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), établissement de relations avec le monde de l'entreprise, création d'un point Information Jeunesse et d'un Point Information Parents, organisation de conférences débats thématiques à destination des familles et de rencontres intergénérationnelles. Bernard Lair nuance : « *les interventions au collège et les accueils dans les communes sont en phase d'expérimentation. Pour le reste, tout ne sera bien sûr pas fait tout de suite, notamment parce qu'un certain nombre de thèmes liés à la famille relèvent du champ d'intervention des communes et non de la Communauté. Nous sommes au début d'un processus. Notre politique jeunesse est une politique volontariste mais il est important de construire les choses de façon progressive et dans la concertation* ». ■

EN BREF

Le Relais Petite Enfance a fait sa rentrée avec une animation sur les accidents domestiques et les gestes de premiers secours à Brette-les-Pins, commune où de nouveaux locaux ont été aménagés pour l'organisation des ateliers « Jeux et Rencontres ».

Une priorité : placer l'enfant au coeur du projet éducatif.

RÉFORME DU TEMPS SCOLAIRE : COORDINATION GLOBALE

Déjà en œuvre à Changé, la réforme du temps scolaire sera effective sur l'ensemble du territoire à la rentrée 2014. En coordonnant l'élaboration d'un projet éducatif de territoire global, la Communauté se met au service de ses communes membres. Explications.

La semaine scolaire des neuf demi-journées entrera en vigueur dans toutes les communes du Sud-Est Manceau à la rentrée prochaine. D'ici là, les écoliers changéens auront expérimenté un premier dispositif, et la Communauté de Communes aura apporté son appui à chaque municipalité pour définir son projet local. Bernard Lair, vice-Président de la Communauté en charge du sport, de la culture et de l'enfance jeunesse explique : « *les assemblées municipales ont souhaité concevoir un projet éducatif de territoire* [PEDT - ndlr] *commun aux cinq communes afin d'offrir un service harmonisé qui repose sur des principes pédagogiques forts. Coordonné par la Communauté de Communes, et animé par Anthony Bolival, chargé de mission, ce travail mobilisera l'ensemble des acteurs : élus, enseignants, familles, techniciens, personnel communal* ».

L'enfant au centre du projet

Dans la mesure où la réforme aura des incidences majeures sur l'organisation familiale quotidienne, sur la vie associative et sur certains services déjà en place (notamment les activités enfance jeunesse dont la Communauté de Communes a confié la gestion au Rabelais), il est très important de concevoir un PEDT compatible avec l'existant. « *Pour autant, c'est d'abord à l'enfant que nous devons songer* » prévient Bernard Lair. Il rappelle : « *c'est dans cet esprit que, dès juillet, nous avons organisé une conférence avec Claire Leconte, professeur émérite de psychologie de l'éducation et chercheur reconnu en chronobiologie, pour nous aider dans notre réflexion* ». Une conférence à laquelle ont assisté près d'une centaine d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et d'agents territotriaux et qui a permis de faire comprendre à chacun que les activités proposées devront respecter les besoins des enfants.

Étaler les temps d'animation

« *Il faut étaler les temps d'animation, ne pas les concentrer sur des périodes courtes. C'est ainsi que les enfants s'exprimeront le mieux. Au fond, cette réforme doit être une chance pour tout le monde. Elle doit redonner une qualité de vie professionnelle et personnelle aux enseignants et faire découvrir aux enfants leurs propres potentialités* » avait déclaré Claire Leconte. Fort de ces enseignements, un comité de pilotage a été créé au niveau intercommunal. Sa mission sera d'élaborer, avant la fin de l'année 2013, des préconisations partagées qui seront soumises ensuite à chaque conseil municipal. À suivre. ■

UN BILAN CONTRASTÉ POUR LES COLLECTES EN 2012

L'année 2012 aura été marquée par une forte augmentation des tonnages collectés en déchetteries, une baisse assez significative du volume des emballages, et une stabilité de celui des ordures ménagères. Retour en chiffres.

Depuis juillet 2012, les emballages sont triés au centre Valorpôle au Mans.

Principalement liée à des apports massifs de déchets verts et de gravats, une progression spectaculaire des tonnages collectés en déchetteries a été enregistrée en 2012 : plus 29% par rapport à 2011. Pour les déchets verts (+ 71%) l'explication se trouve du côté de la météo avec une année 2012 très humide et une végétation particulièrement abondante. En ce qui concerne les gravats (+ 15%), on peut penser que le nombre notable de rénovations immobilières sur le territoire communautaire joue un rôle.

Emballages et ordures ménagères

Avec 183 kg par habitant en 2012, les ordures ménagères sont en légère diminution avec un tassement de 0,5% par rapport à 2011. Une quasi stabilité qui n'a rien de problématique dans la mesure où ce chiffre est bien inférieur aux moyennes nationales. Plus délicate est la réduction des emballages collectés et surtout valorisés. En effet, une chute de 11% des éléments recyclés a été constatée. Cela s'explique par le fléchissement des matériaux collectés (-7 %) mais aussi par le changement du mode de tri en juillet 2012 : aujourd'hui mécanisé en grande partie, le tri génère davantage de refus. Mais cela n'est pas forcément durable car le nouveau centre procéde régulièrement à des ajustements techniques qui améliorent la qualité du tri.

Finances : des coûts maîtrisés

Le nouveau système de collecte sélective a par ailleurs permis de mieux contrôler les évolutions financières. Ainsi, les dépenses de fonctionnement sont passées de 1,405 M€ en 2011 à 1,363 M€ en 2012. Et si les tonnages en déchetteries ne s'étaient pas accrus dans de telles proportions, c'est une réduction majeure du coût global qui aurait eu lieu. Au total, la Communauté de Communes aura dépensé en 2012 environ 84 € par habitant pour l'ensemble des services de collecte et d'élimination des déchets, y compris les frais de communication et de personnel. ■

EN BREF

Rappel des tarifs 2013 pour les opérations d'assainissement non collectif :

■ Installations existantes
- Diagnostic : 101,75 € TTC.

■ Installations nouvelles
- Contrôle de conception : 54,15 € TTC.
- Contrôle de réalisation des travaux : 96,82 € TTC.

DÉCHETTERIES : N'OUBLIEZ PAS LES BONS GESTES !

Avec quatre déchetteries pour cinq communes et 16 000 habitants, le Sud-Est Manceau est particulièrement bien doté. Et si, en majorité, les usagers respectent bien les règles d'utilisation des équipements, quelques « débordements » ont parfois lieu. Piqûre de rappel.

La première des précautions à prendre lorsque l'on se rend dans une déchetterie est de sécuriser le transport. En effet, trop souvent encore, sont égarés sur les voies d'accès des branchages, des cartons, des films en plastique. Il est impératif de fixer les déchets et de les bâcher. C'est d'ailleurs une règle du code de la route et les contrevenants peuvent être verbalisés. « *Il n'est pas acceptable de mettre en danger les autres automobilistes en abandonnant sur la route des déchets qui peuvent devenir des obstacles très dangereux* » rappelle Jean-Luc Cosnuau, vice-Président de la Communauté en charge de la protection de l'environnement.

Les agents guident et informent

« *Par ailleurs, il est essentiel de respecter les consignes des agents* » rappelle Jean-Luc Cosnuau. Les agents sont notamment habilités à refuser les déchets qui peuvent présenter un risque pour l'installation ou pour les usagers, ou si leur volume est trop important (les dépôts ne peuvent excéder 2 m^3 par jour). Les agents ne sont, de surcroit, aucunement chargés du transport ou du déversement des déchets dans les bennes. Ce ne sont pas des manutentionnaires : leur rôle est de guider et d'informer.

Déchets verts

Les plateformes pour les déchets verts permettent de faire d'importantes économies de traitement (moins de frais de transport et moins de volume car les déchets sèchent sur place). Il est donc souhaitable de privilégier les dépôts sur les déchetteries qui disposent de ces plateformes à Changé et à Parigné-l'Évêque (plutôt qu'à Challes ou à Saint-Mars-d'Outillé). Précisons d'ailleurs que sont considérés comme déchets verts les tontes de pelouse, les feuilles, et les tailles de haies et d'arbres de dimension raisonnable. La terre, les pierres, les souches, les troncs et les grosses branches d'un diamètre supérieur à 15 cm sont refusés car les machines de broyage ne peuvent les accepter. Jean-Luc Cosnuau ajoute : « *du reste, il ne faut pas oublier que nous mettons à disposition des particuliers des composteurs individuels (35 € pour le 620 litres et 20 € pour le 320 litres) qui sont en mesure de recevoir une bonne part des tontes de pelouse, les feuilles mortes et les petits branchages* ». Voilà une bonne alternative au dépôt en déchetterie, et qui génère un excellent amendement pour les travaux de jardinage. ■

Sur les plateformes, les déchets verts sèchent avant d'être évacués pour broyage.

Zoom

En France, l'eau du robinet est obligatoirement potable. Rigoureusement contrôlée, elle peut donc être bue sans risque pour la santé.
De son côté, la consommation d'eau en bouteilles engendre un volume de déchets très important (entre 2 et 3 m³ par famille et par an en moyenne). De plus, préférer l'eau du robinet génère de notables économies : moins de pétrole consommé pour la fabrication des plastiques d'emballage et pour le transport des bouteilles, et moins de dépenses pour les foyers car l'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau embouteillée.

Saint-Mars-d'Outillé

Angéline Furet (à gauche sur la photo) et Fanny Loiseau (à droite sur la photo) ont rejoint la mairie saint-martienne cet été. La première avec la charge du secrétariat général, des finances et des marchés publics, la seconde pour gérer la comptabilité et la gestion administrative du personnel. Bienvenue à elles en Sud-Est Manceau.

Challes

Belle affluence le dimanche 8 septembre pour le vide-greniers organisé par l'association des parents d'élèves challois. Sous un soleil vigoureux, et dans la bonne humeur communicative de Thomas Houdayer, animateur de la journée, de nombreux visiteurs sont venus chiner petits et grands trésors sur l'esplanade face à la mairie.

Brette-les-Pins

Cette année, la randonnée gourmande avait pour thème le Nord de la France. L'occasion de goûter quelques spécialités assez étonnantes pour les 512 participants qui ont, en outre, eu la chance de bénéficier d'une météo fort clémente a priori assez éloignée du thème de la manifestation ! De nouveau une belle réussite pour Brette-Animation.

Parigné-l'Évêque

Le site Internet parignéen a fait peau neuve. Avec une dominante de couleur verte qui rappelle les atouts environnementaux du territoire, la nouvelle maquette fait la part belle à l'actualité. Vous y retrouverez bien sûr également les informations pratiques habituelles sur la mairie et la commune. http://www.parigneleveque.fr

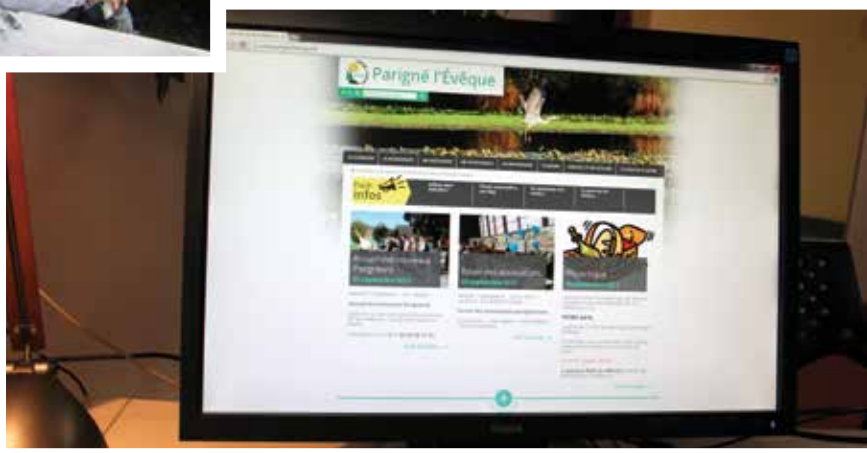

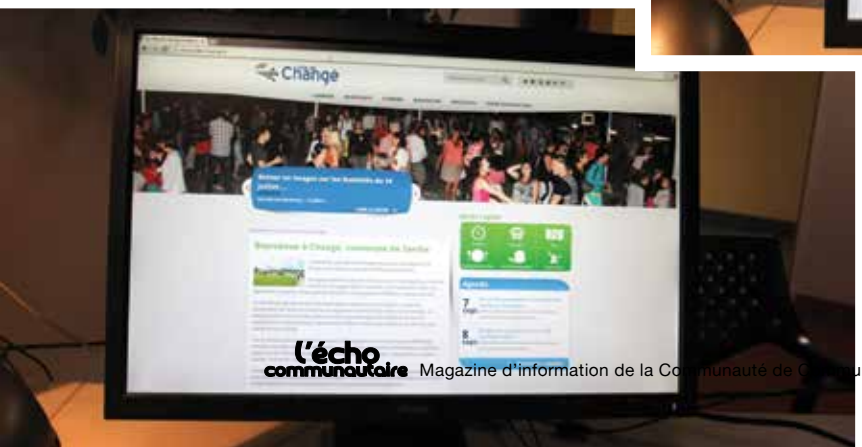

Changé

Nouveau web à Changé avec un site complètement refondu. L'image y est désormais bien plus présente (avec notamment un diaporama richement fourni) et la navigation a été rendue plus conviviale et instinctive. À noter également, un agenda accessible dès la page d'accueil. http://www.ville-change.fr

TRANSPORTS : LE PAYS DU MANS À LA MANŒUVRE

Le Pays du Mans est désormais chargé d'une mission de coordination des transports collectifs. Une chance pour les espaces péri-urbains comme le Sud-Est Manceau qui devrait ainsi, dans les années qui viennent, voir se développer l'offre de service sur son territoire.

Le Pays du Mans conserve ses missions générales précédentes d'étude, d'animation et de gestion pour ce qui concerne les projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques à l'échelle de son territoire. À ce titre, il demeure le partenaire privilégié de ses collectivités membres pour assurer la cohérence et la coordination d'actions d'aménagement et de développement (par exemple, en portant le programme local de réduction des déchets ou en soutenant la réalisation d'équipements comme les SkateParks et CityStades communautaires).

Les élus souhaitent densifier l'offre de transports.

Améliorer le service public de transport en commun

Les nouvelles missions dévolues au Pays du Mans consistent essentiellement à coordonner les services gérés par les autorités organisatrices de transports présentes (Le Mans Métropole, le Département de La Sarthe et la commune de Changé). À cette fin, tous ces partenaires forment un « collège transports » qui œuvre au sein des instances du Pays du Mans. Cette organisation permettra par ailleurs de mettre en place un système d'information pour la totalité des services proposés (y compris les liaisons régionales). Enfin, une tarification coordonnée sera élaborée dans la concertation afin de créer à terme des abonnements uniques TIS / SETRAM / TER. Sur ce point, une première étape vient d'être franchie avec l'instauration du ticket unique TIS / SETRAM pour « le ticket 10 voyages ». « *Cette dynamique partagée a évidemment pour vocation d'enrichir l'offre locale de transports en commun, principalement pour les trajets domicile-travail* » affirme René Logereau, Président de la Communauté de Communes et vice-Président du Pays du Mans. « *Nous savons que la grande majorité des habitants du Sud-Est Manceau travaille sur l'agglomération mancelle. Réussir à leur présenter une alternative à la voiture, qui soit performante en terme de délais d'acheminement et abordable financièrement, est une nécessité économique et environnementale* » précise-t-il. Une nécessité qui figure d'ailleurs en toutes lettres comme objectif prioritaire dans le projet communautaire de territoire « Horizon 2014 ». C'est dire si les élus du Sud-Est Manceau y tiennent. ■

EN BREF

Depuis la rentrée, une nouvelle initiation est proposée par le réseau de Cybercentres dans la continuité de l'atelier « retouche photo ». Les adhérents peuvent désormais découvrir les techniques de réalisation de diaporama vidéo. À noter que de nouveaux créneaux sont disponibles sur la commune de Ruaudin le mercredi matin. Information : 02 43 40 15 15 (Parigné-l'Évêque) - 02 44 71 85 01 (Écommoy).

ÉCLAIRCIES SUR LE « CLOUD »

Le « cloud computing », ou « nuage informatique », désigne l'ensemble des systèmes de gestion distante des données. Grâce à l'augmentation des capacités de stockage et des débits Internet, « le cloud » rend possible de multiples services. Revue de détail.

Service proposé aujourd'hui par la quasi totalité des fournisseurs d'accès à Internet, le « cloud » ne se limite pas à un usage professionnel. Car avec la généralisation de la dématérialisation des contenus personnels et de loisirs (images, films, textes...), la gestion et la sauvegarde des données n'est plus la seule affaire des entreprises. Les particuliers, eux aussi, ont tout intérêt à se tourner vers des solutions de gestion distante. Gérer sa photothèque personnelle, son carnet d'adresses de courriel ou sa liste de contacts téléphoniques, archiver ses factures ou ses films de vacances, tenir à jour ses comptes bancaires, est plus facile et plus sûr avec les applications du « cloud » qu'avec les outils traditionnels. De fait, dans la mesure où elles ne sont plus physiquement sur les supports qui vous permettent d'y accéder, les données sont préservées de toute disparition accidentelle (crash d'un disque dur d'ordinateur, perte ou vol d'un téléphone portable...) et, en même temps, puisque le « cloud » synchronise les contenus, vous ne vous posez plus la question de savoir si la dernière version de tel ou tel document se trouve sur votre tablette ou sur votre clé USB : il n'y a plus qu'une seule version, toujours la dernière mise à jour, et toujours sauvegardée à distance.

Et la confidentialité ?

Si le « cloud » peut être utlisé sans crainte particulière pour les éléments non sensibles, il est toutefois préférable de ne pas tout centraliser sur la même plateforme. Il vaut mieux par exemple garder vos documents bancaires sur le « cloud » de votre banque en ligne plutôt que de les rappatrier sur l'espace que vous réserve votre fournisseur d'accès à Internet. Il convient également d'être attentif à la législation à laquelle obéit le service de « cloud » que vous choisissez. Les plateformes hébergées en France sont réglementairement beaucoup plus protectrices de vos données que certaines autres ailleurs dans le monde (voir les lois dites « CNIL »). Outre le respect de la simple confidentialité, le risque peut exister en effet d'un usage commercial ou publicitaire de vos informations personnelles. Prudence, donc. ■

OSEZ LE CAFÉ PHILO !

Loin de l'image du cénacle de spécialistes ou du cours magistral, un café philo dynamique et convivial s'est installé à Parigné-l'Évêque au début de cette année. Hébergées au Soph't II, les rencontres réunissent chaque mois une quinzaine de personnes. Pourquoi pas vous ?

Brigitte Brotons anime les rencontres avec rigueur et bonne humeur.

Contact
Brigitte Brotons
Tél : 02 43 50 31 31 (mairie)
brigitte.brotons@dbmail.com

« *Un café philo, c'est d'abord un lieu d'échanges, un temps d'ouverture aux autres* » déclare Brigitte Brotons, animatrice et modératrice du café philo parignéen. Elle enrichit sa définition : « *il s'agit pour les participants d'élaborer ensemble, dans une ambiance décontractée, une réflexion critique et constructive qui puisse conduire à une certaine sagesse citoyenne* ». Moment de débat, le café philo est l'occasion d'approfondir un sujet, en se donnant le temps de considérer les différentes interrogations qu'il peut susciter. « *En toute liberté, chacun apporte ses connaissances, ses expériences, ce qui nourrit la pensée et les interventions des autres. On s'écoute, on se répond, on apprend l'un de l'autre. Y compris dans la confrontation de points de vue divergents* » affirme Brigitte Brotons. En souriant, elle rajoute : « *c'est aussi un exercice d'entraînement. Beaucoup de personnes trouvent essentiel de pratiquer une activité physique pour entretenir leur corps. L'esprit, lui aussi, mérite d'être exercé* ».

Un lieu ouvert

Le café philo parignéen est un lieu ouvert. « *Tout à fait à l'image de l'accueil chaleureux que nous réserve Sophie dans son établissement* » dit Brigitte Brotons. Aucune adhésion ou inscription n'est nécessaire. Les participants s'engagent uniquement à prendre une consommation. Par ailleurs, le choix des thèmes est toujours arrêté collectivement. « *Nous avons traité le rire, la vérité, la liberté, le plaisir, la paresse, l'amitié, le temps et la réussite. En octobre, ce sera l'art et en novembre la joie. Et si, pour l'instant, c'est moi anime les réunions, l'idéal serait que ce rôle soit régulièrement partagé* » invite Brigitte Brotons. Avec une moyenne de dix-sept participants à chaque fois, le pari semble gagné. Il y a déjà des habitués qui viennent presque toujours, des occasionnels et, à chaque séance, des personnes nouvelles. « *C'est la preuve qu'avec peu de moyens (nous bénéficions toutefois de l'appui de la mairie, notamment en ce qui concerne la communication), il est possible de faire vivre, à un niveau très local, une vraie parole citoyenne et une vraie démocratie active* » conclut Brigitte Brotons. Tant mieux. ■

Zoom

Les réunions du café philo sont programmées le quatrième lundi du mois à 18h30 au bar tabac le Soph't II, place de l'église à Parigné-l'Évêque. Elles durent deux heures précisément.

À LA DÉCOUVERTE DU TAÏ CHI CHUAN ET DU QI GONG

Relaxation, renforcement, équilibre sont les maîtres-mots du taï chi chuan et du qi gong, arts martiaux que Matthieu Bréjoin propose de découvrir et de pratiquer à Changé. Si vous cherchez un sport pas tout à fait comme les autres, vous venez peut-être de le trouver.

Qi gong et taï chi chuan regroupent un ensemble de techniques et de mouvements corporels. Très faciles d'accès, ces arts martiaux ne réclament pas d'aptitude physique particulière ni d'équipements spécifiques. Matthieu Bréjoin, professeur de taï chi chuan depuis 2006, l'assure : « *ce sont des activités simples. Il s'agit de réaliser des enchaînements de gestes précis. Le rythme est doux, mais la pratique tonifie. On se recentre sur soi.* ». L'objectif est de faire concorder les équilibres du corps et de l'esprit. Qi gong et taï chi chuan peuvent donc être pratiqués à tous les âges et tous niveaux confondus. « *Pendant les cours, débutants et confirmés évoluent seuls ou ensemble en fonction des exercices proposés* » raconte Matthieu Bréjoin. Il précise : « *de plus, même si cela peut exister ailleurs, à Changé nous n'envisageons pas du tout la pratique sous l'angle compétitif. Chacun avance à son rythme, de façon sereine. Nous mettons l'accent sur les aspects 'santé' de ces arts martiaux et pas du tout sur la notion de performance* ». Du coup, pour certains élèves, l'activité peut même être perçue comme une médidation en mouvement.

En pratique

Les séances se déroule dans la salle de motricité de l'école de l'Épau, le lundi soir de 18h à 19h30 et de 20h à 21h30. Il est conseillé d'opter pour une tenue décontractée, de préférence ample et unie comme un kimono. « *Nous organisons également, à chaque saison, des stages plus complets pour approfondir la pratique, et un temps fort sur quatre jours au mois de juillet* » annonce Matthieu Bréjoin. Ces moments privilégiés se déroulent en extérieur lorsque cela est possible et permettent aux pratiquants des divers sites d'enseignement de se rencontrer (Matthieu Bréjoin prodigue en effet ses cours aussi à Château-du-Loir, Coulaines, Conlie, La Suze, Le Mans, Neuvillalais et Voivres-lès-Le Mans). Si vous aussi souhaitez partir à la découverte du taï chi chuan et du qi gong, n'hésitez pas, et rejoignez les vingt-cinq personnes déjà inscrites à Changé. ■

Les séances réunissent les pratiquants de tous les niveaux.

Contact
Matthieu Bréjoin
Tél : 06 88 46 74 08
matthieubrejoin@hotmail.com
http://www.taichichuan-lemans.net

juillet 2013

Fin de saison festive pour les petits. Sorties à Spay et à Pescheray et spectacle de fin d'année dans les multi-accueils communautaires à Changé et à Parigné-l'Évêque, et kermesse colorée organisée par le Relais Petite Enfance communautaire avec pêche à la ligne, chamboule-tout, quilles, puzzles, sculpture sur ballons et maquillage.

08 septembre 2013

Le 9ème randonnée communautaire multisports rassemble environ 370 participants sur la dizaine de circuits proposés autour de Brette-les-Pins. Après le verre de l'amitié servi à tous à l'arrivée, le traditionnel pique-nique du midi réunit près de 70 convives. Programmée à Challes, la prochaine édition (déjà la 10ème) devrait voir apparaître d'intéressantes nouveautés.

juillet/août 2013

Le plein d'activités pour les enfants et les jeunes du Sud-Est Manceau ! Une mention spéciale pour la semaine de la glisse (qui permet de découvrir les skateparks de la région mancelle et donne lieu au montage d'un film), et au thème de Merlin l'enchanteur pour lequel les animateurs imaginent des décors à couper le souffle.

07 et 08 septembre 2013

Toutes les communes du territoire organisent leur forum des associations. À noter cette année la présence de l'école communautaire de musique qui marque ainsi sa première rentrée intercommunale.

Centre socioculturel François Rabelais Changé

Festival Changé d'Air

Changé 72 | Parigné-l'Evêque | Le Mans

Du 14 au 23 nov 2013

España!

Concerts
Jeune public
Cinema
Conferences
Repas
Expositions
Danse

festivalchangedair2013.over-blog.com

Réservations // Centre Rabelais - 1, place Victor Hugo - 72560 Changé **Tél. 02 43 40 13 04 - *www.lerabelais.org***

Locations : Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - www.fnac.com. 0 892 68 36 22 (0,34€/min)